

# La dissuasion nucléaire est-elle un économiseur de budget de défense conventionnelle ?



**ANTHONY PENEL**

Gérant actions européennes chez Edmond de Rothschild AM (France)

Depuis la fin de la Guerre froide, la dissuasion nucléaire occupe une place singulière dans le débat stratégique européen. Héritage de la bipolarité, elle est souvent perçue comme une assurance ultime, garantissant qu'aucune agression majeure ne pourrait être tentée contre un État doté de l'arme nucléaire. De cette croyance découle une idée implicite mais structurante : puisque le risque existentiel est dissuadé, l'effort de défense conventionnelle peut être réduit sans conséquence majeure. Trente ans après la chute du bloc soviétique, cette conviction mérite d'être sérieusement réexaminée.

La doctrine française de dissuasion nucléaire repose sur un principe clair : la protection des intérêts vitaux de la Nation. Ces intérêts ne sont volontairement pas définis de manière exhaustive, afin de maintenir une ambiguïté stratégique, mais leur nature est fondamentalement nationale. Contrairement au modèle américain, la dissuasion française ne constitue pas explicitement une garantie de sécurité étendue au bénéfice d'alliés. Elle vise avant tout à empêcher toute remise en cause de l'existence même de l'État français.





Face à un acteur lui-même doté de l'arme nucléaire, cette dissuasion revêt un caractère fondamentalement sacrificiel. L'emploi de l'arme nucléaire française ne peut être envisagé que comme une menace de destruction mutuelle assurée. L'image est brutale mais parlante : celle d'un soldat acculé, dégoupillant la grenade qu'il porte sur lui lorsque, perdu pour perdu, ses adversaires se jettent sur lui. Il est difficilement concevable qu'une frappe nucléaire française contre un État nucléaire n'entraîne pas une riposte immédiate et massive, conduisant de facto à la destruction de la France en tant que territoire souverain. La dissuasion ne protège donc pas contre la guerre, elle en fixe seulement le prix ultime.

Sur le plan conceptuel, une clarification sémantique s'impose. Employer les forces nucléaires signifie que la dissuasion n'a pas fonctionné. L'utilisation de l'arme nucléaire signe l'échec de la dissuasion, au sens sémantique du terme. Tant qu'elle dissuade, elle reste invisible et non testée. Elle ne peut donc pas être évaluée comme un instrument opérationnel classique, mais comme une menace politique ultime, dont la crédibilité repose précisément sur le fait qu'elle n'est jamais employée.

Ces caractéristiques intrinsèques expliquent les limites structurelles de la dissuasion nucléaire, en particulier lorsqu'il s'agit de protéger des intérêts situés hors du territoire national. La question centrale est alors éminemment politique : quel chef d'État accepterait de sacrifier l'existence même du pays, pour riposter à une attaque contre un territoire tiers, surtout si celui-ci est de taille limitée et géographiquement éloigné ? Tant que l'intégrité territoriale, et plus encore l'intégrité du territoire métropolitain, n'est pas directement menacée, la crédibilité d'une riposte nucléaire apparaît extrêmement faible.

La dissuasion nucléaire se révèle également largement inopérante face aux stratégies dites sous le seuil nucléaire. Les conflits hybrides, les invasions conventionnelles limitées, les actions par procuration ou les pressions indirectes échappent par nature à la logique du tout ou rien nucléaire. Le cas de l'Ukraine en constitue une démonstration empirique. La possession de l'arme nucléaire par la Russie n'a pas empêché une guerre conventionnelle de haute intensité, pas plus qu'elle n'a dissuadé les soutiens occidentaux d'apporter une aide militaire significative à l'État agressé. La dissuasion nucléaire fixe un plafond à la violence, mais elle ne protège ni contre l'érosion stratégique, ni contre la remise en cause progressive des équilibres de sécurité.

Pourtant, au lendemain de la Guerre froide, la construction des modèles d'armée français et britannique s'est largement appuyée sur l'illusion d'une protection nucléaire suffisante. Les formats ont été réduits, les effectifs comprimés, les stocks rationalisés. Les armées sont devenues échantillonnaires, excellentes sur le plan technologique mais limitées en masse et en capacité de durée. Le nucléaire a ainsi servi, souvent implicitement, de justification à la contraction des capacités conventionnelles, au nom d'un risque jugé improbable.



La réalité stratégique actuelle impose un réajustement profond. La dissuasion conventionnelle vise à rendre toute agression coûteuse, risquée et incertaine, sans franchir le seuil de l'anéantissement mutuel. Elle repose sur la capacité à combattre, à tenir dans la durée, et à infliger des pertes inacceptables à un adversaire potentiel. Cette dissuasion passe par la reconstruction de forces terrestres crédibles, dotées de masse, d'artillerie et de réserves, par des forces aériennes capables d'assurer la supériorité et la frappe dans la profondeur, et par des forces navales en mesure de contrôler les espaces maritimes et de protéger les flux stratégiques.

Elle implique également un effort massif dans les domaines du renseignement, du cyber et de la guerre électronique, ainsi que dans l'ensemble du spectre spatial, qu'il s'agisse de l'observation, de la navigation ou de la protection des satellites. Les nouvelles formes de conflictualité, notamment la dronisation, les munitions rôdeuses et les capacités balistiques conventionnelles, constituent désormais des éléments centraux de toute posture crédible de dissuasion.

Cette dissuasion conventionnelle doit être pensée à la fois à l'échelle nationale et européenne. L'échelon national demeure indispensable, car il garantit la crédibilité politique, la responsabilité démocratique, mais aussi la rapidité et la réactivité décisionnelle et opérationnelle. L'échelon européen permet, quant à lui, d'atteindre une masse critique, de mutualiser certains investissements et de renforcer l'interopérabilité. Ensemble, ils peuvent constituer le socle d'une autonomie stratégique européenne réelle.

Enfin, la reconstruction d'une dissuasion conventionnelle crédible représente une opportunité stratégique et industrielle majeure pour l'Europe. Elle soutient la souveraineté technologique, stimule l'innovation et crée des emplois qualifiés. Des acteurs comme Dassault Aviation, Leonardo, Rheinmetall, Thales, ou Saab<sup>1</sup>, sont au cœur de cette dynamique.

La dissuasion nucléaire demeure une composante indispensable de la sécurité nationale. Mais elle ne dissuade que l'anéantissement existentiel. La sécurité européenne ne peut reposer durablement sur une menace suicidaire implicite. Elle exige une capacité conventionnelle crédible, visible et réactive. Sortir de l'illusion confortable du tout nucléaire, et réinvestir dans le conventionnel, est désormais une nécessité stratégique.

La stratégie « Mission Europa » lancée récemment par Edmond de Rothschild AM s'inscrit précisément dans cette logique de réinvestissement dans la défense conventionnelle. L'effort de défense ne doit plus être perçu comme un coût subi, mais comme un investissement structurant.

1. Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne peuvent être interprétées comme une recommandation d'acheter ou de vendre ces titres.



Nos positions sont aussi bien dirigées vers de grandes sociétés emblématiques de la défense européenne, comme Rheinmetall ou Airbus, dont les capitalisations boursières s'approchent ou dépassent les 100 milliards d'euros, que des acteurs de petite ou moyenne capitalisation, fournisseurs clefs de la base industrielle et technologique de défense européenne, tels Exosens, le spécialiste des tubes amplificateurs de lumière pour jumelles de vision nocturne, que l'autrichien Steyr, concepteur des moteurs hautes performances, notamment pour applications militaires.

Plus globalement, notre stratégie est structurée autour de quatre piliers : Sécurité, Compétitivité, Innovation et Financement, elle vise à accompagner sur le long terme la transformation du continent, en finançant les entreprises et les infrastructures qui contribuent à la capacité de défense, de sécurité, de souveraineté énergétique, technologique et industrielle de l'Europe.

## Avertissement

Janvier 2026. Ceci est une communication marketing.

Le présent support est émis par le groupe Edmond de Rothschild. Il n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Ce support ne peut être communiqué aux personnes situées dans les juridictions dans lesquelles il serait constitutif d'une recommandation, d'une offre de produits ou de services ou d'une sollicitation et dont la communication pourrait, de ce fait, contrevenir aux dispositions légales et réglementaires applicables. Ce support n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. Les données chiffrées, commentaires, opinions et/ou analyses figurant dans ce support reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild quant à l'évolution des marchés compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations en sa possession à la date d'élaboration de ce support et sont susceptibles d'évoluer à tout moment sans préavis. Ils peuvent ne plus être exacts ou pertinents au moment où il en est pris connaissance, notamment eu égard à la date d'élaboration de ce support ou encore en raison de l'évolution des marchés. Ce support a vocation uniquement à fournir des informations générales et préliminaires aux personnes qui le consultent et ne saurait notamment servir de base à une quelconque décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation. En aucun cas, la responsabilité du groupe Edmond de Rothschild ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base desdits commentaires et analyses. Le groupe Edmond de Rothschild recommande dès lors à chaque investisseur de se procurer les différents descriptifs réglementaires de chaque produit financier avant tout investissement, pour analyser les risques qui sont associés et forger sa propre opinion indépendamment du groupe Edmond de Rothschild. Il est recommandé d'obtenir des conseils indépendants de professionnels spécialisés avant de conclure une éventuelle transaction basée sur des informations mentionnées dans ce support cela afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière et fiscale.

Les performances et les volatilités passées ne préjugent pas des performances et des volatilités futures et ne sont pas constantes dans le temps et peuvent être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild. Le présent support ainsi que son contenu ne peuvent être reproduits ni utilisés en tout ou partie sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Copyright © groupe Edmond de Rothschild - Tous droits réservés.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)  
47, rue du Faubourg Saint-Honoré 75401 Paris Cedex 08  
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros  
Numéro d'agrément AMF GP 04000015  
332.652.536 R.C.S. Paris

edmond-de-rothschild.com

